

Inventaire ZNIEFF

1. Présentation de l'inventaire ZNIEFF

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique ou ZNIEFF est un programme d'inventaire naturaliste et scientifique lancé en 1982 (loi Bouchardeau). Il correspond au recensement d'espaces naturels remarquables et repose sur la présence d'espèces ou d'associations d'espèces à fort intérêt patrimonial, dites « espèces déterminantes ZNIEFF ».

Les inventaires naturalistes sont validés scientifiquement dans chaque région par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) puis nationalement par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) sous l'égide des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

L'inventaire est régulièrement mis à jour sur l'ensemble du territoire français (l'inventaire ZNIEFF dit de « deuxième génération » a été lancé en 1996).

Une ZNIEFF est un secteur géographique présentant une richesse biologique intéressante et en bon état de conservation. Il existe deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I correspondent à des secteurs de superficie réduite d'un grand intérêt pour le fonctionnement écologique local. Elles abritent des espèces et/ou des habitats rares ou menacés d'intérêt local, régional, national et même communautaire.
- les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés reconnues pour leur rôle fonctionnel, écologique et paysager. Les ZNIEFF de type II peuvent inclure des ZNIEFF de type I.

L'inventaire ZNIEFF est un document informatif constituant une alerte sur la sensibilité d'un espace au niveau de la biodiversité. Il précise les enjeux de conservation de ces espaces notamment au regard de la présence d'habitats naturels, d'espèces animales ou végétales rares, vulnérables ou en danger dont certaines peuvent être protégées.

2- Les espèces déterminantes ZNIEFF

La définition d'une ZNIEFF se fait sur la base de la présence des espèces déterminantes. Ce sont des espèces animales et végétales remarquables d'un point de vue écologique de part leurs caractéristiques, leur rôle dans les écosystèmes ou remarquables d'un point de vue patrimonial. Ces espèces disposent souvent d'un dispositif de protection (espèces protégées, listes rouges, etc.), sont souvent en forte régression, rares, voire en danger d'extinction. A titre d'exemple, la liste des espèces déterminantes (faune et flore) et des habitats déterminants a été mise à jour en 2018 et est consultable sur le site de la DREAL :

<https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-listes-des-especes-determinantes-et-habitats-a4613.html>



ZNIEFF de type I : étang du Mur et vallée du Changeon à Gravoteau.